



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<http://pierrealainmillet.fr/des-ruches-en-ville>

conseil de quartier Charréard Max Barel

# des ruches en ville...

- Rencontres -



Date de mise en ligne : dimanche 3 juin 2012

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Visite avec Evelyne Beroud, présidente du conseil de quartier, autour de l'espace vert à l'angle du Boulevard Coblod et du Boulevard Ambroise Croizat... Un espace vert qui se fait remarquer depuis deux ans avec des plantations de bulbes (tulipes, jacinthes...) qui illuminent l'angle dès la sortie de l'hiver...**

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2012-06-01\_252016.51.23.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

C'est d'ailleurs la raison pour ne pas tondre l'herbe tout de suite au printemps. En effet, pour que les bulbes reconstituent leur ressources, il faut absolument les laisser sécher sans les couper... Les bandes circulaires de plantations restent donc telles qu'elles et ne seront coupées que ce moins de Juin... Mais cela donne un certain caractère à cet espace en coeur de ville et à proximité de la gare...

Mais la visite était surtout consacrée au projet d'installation de ruches avec l'association Naturama dans le cadre d'un projet du Grand Lyon de ruchers "observatoires". Les ruches sont élevées par un apiculteur et le miel est analysé par des laboratoires pour découvrir d'éventuelles pollutions de l'air. Cette action complète les mesures effectuées par le Coparly avec des capteurs, dont l'un installé sur le toit de l'hotel de ville.

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2012-06-01\_252016.51.35.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Nous avons contacté les deux maisons riveraines de cet espace pour leur expliquer le projet. Les réactions sont bien sûr diverses, chacun ayant son expérience personnelle des abeilles, entre intérêt pour l'action écologique, et craintes sur les risques liées aux piqûres. L'emplacement a été choisi en tenant compte bien entendu de la réglementation, qui impose une distance de 20 mètres avec des espaces habités ou de circulation, et l'apiculteur a déjà plusieurs expériences de telles ruches en zone urbaines..

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2012-06-01\_252016.51.42.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Cependant, pour permettre à chacun de poser toutes les questions techniques utiles, j'ai proposé d'organiser une rencontre avec l'apiculteur et l'association. Un des riverains évoquait par exemple la notion de "déflecteurs" qui peuvent être une haie, pour que les abeilles sortant de la ruche ne s'orientent pas vers la maison, mais prennent de la hauteur en s'éloignant de l'autre côté.. Il faut savoir que les abeilles vont butiner les fleurs sur un rayon de 3km.. et que c'est une excellente chose pour les fleurs et les légumes du périmètre dont la pollinisation sera meilleure...

Voir la délibération [du Grand Lyon](#)